

CAHIER DE REVENDICATIONS NETTOYAGE 2019-2020

PREAMBULE

Salaire de 14 euro comme objectif pour les barèmes le plus bas

Pas de flexibilité supplémentaire

1. POUVOIR D'ACHAT

- ✓ Augmentation des salaire bruts à partir du 1^{er} janvier 2019 (+ groupes de travail nettoyage industriel et récolte des déchets)
- ✓ Suppression de l'indexation négative

2. CLASSIFICATION DES FONCTIONS

- ✓ Catégorie 1B pour tous les travaux de nettoyage dans les hôpitaux et les maisons de soins et de repos
- ✓ Prime pour les brigadiers à partir de 3 travailleurs et chef d'équipe à partir de 6 travailleurs
- ✓ Laveur de vitres élévateur: catégorie spécifique (voir l'analyse d'Optimor)
- ✓ Prime pour les conditions météorologiques pour les laveurs de vitres

3. FRAIS DE DEPLACEMENTS

Temps de déplacement

- ✓ Temps de déplacement entre les chantiers : à partir d'au moins 3 chantiers par jour reconnaissance comme travaux de nettoyage organisés en tournée
- ✓ Augmentation de l'indemnisation d'un chantier à un autre
- ✓ Augmentation de l'indemnité de mobilité

Frais de déplacement

- ✓ Déplacement entre chantiers par propres moyens : clarification paiement automatique sur base de moyen de transport utilisé
- ✓ Augmentation de l'intervention dans les frais de déplacement domicile – lieu de travail avec sa propre voiture
- ✓ Indemnité de vélo de 0,24 €/km + clarification Indemnité de vélo pour les déplacements entre chantiers avec son propre vélo.
- ✓ Frais de parking : clarification et remboursement automatique

4. QUALITE

- ✓ En cas de transfert de chantiers, prendre en considération :
 - o La situation personnelle du travailleur
 - o Les autres lieux de travail et horaires
 - o Moyens de déplacements pour le travailleur (permis de conduire, transport public)
- ✓ Augmentation jours d'ancienneté + octroi plus rapide

- ✓ Des normes contraignantes pour le nettoyage classique / charge de travail
- ✓ Limiter le travail précaire (CDD, sous-traitance, intérim, article 60, job d'étudiant, ...) et renforcer le contrôle syndical (plus d'information préalable)
- ✓ Promouvoir le travail de jour : shift avec plus de 50% prestations de nuit engendre le paiement d'une prime de nuit pour toutes les heures (élargissement et augmentation)
- ✓ Vêtements de travail catégorie 1A : augmentation et clarification de l'indemnité en cas de non-entretien, indemnité en cas de non-livraison

5. CCT 104

- ✓ Attention portée pour le travail faisable pour les travailleurs âgés par l'instauration des jours fin de carrière

6. FONDS SOCIAL

- ✓ Instauration d'une allocation complémentaire en cas d'emploi de fin de carrière à mi-temps
- ✓ Intervention pour les frais de garde d'enfants
- ✓ Augmentation de la prime syndicale en cas d'augmentation du plafond
- ✓ Assurance hospitalisation
- ✓ Améliorer le délai de paiement

7. FONDS DE FORMATION

- ✓ Offre supplémentaire des formations sur l'ergonomie et en langue
- ✓ Support pour les mesures ergonomiques
- ✓ Développement d'une aide (dictionnaire ou application) pour le FR/NL sur le terrain
- ✓ Meilleure réglementation de l'information sur les formations aux organes de concertation

8. STATUT SYNDICAL

- ✓ Indemnité GSM : réglementation sectorielle et augmentation
- ✓ Annualisation des heures de crédit et augmentation / élargissement

9. RCC / CREDIT TEMPS

- ✓ Prolongation et concrétisation maximale

10. METIER LOURD

- ✓ Reconnaissance comme métier lourd: déclaration des partenaires sociaux

11. GROUPE DE TRAVAIL SECTORIEL

- ✓ Collecte de déchets : groupe de travail mesure de charge de travail
- ✓ Nettoyage industriel : simplification et adaptation CCT nettoyage industriel

12. PROLONGATION DES ACCORDS EXISTANTS